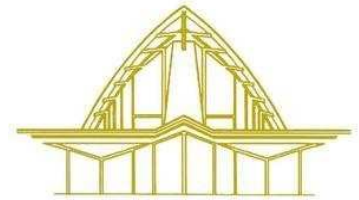


Mme Béatrice VERNAUDON

Présidente de la Commission Permanente

Représentante IA ORA TE FENUA



**PROJET DE RAPPORT relatif à l'avis
de l'assemblée de la Polynésie française
sur le projet de loi relatif à la réparation
des conséquences sanitaires des essais
nucléaires français,**

Monsieur le Président de l'Assemblée de Polynésie Française

Monsieur le Sénateur de la Polynésie Française ;

Monsieur le Président de la Polynésie Française ;

Mesdames et Messieurs les ministres ;

Mesdames et messieurs les représentants ;

Mesdames, Messieurs,

De 1966 à 1996 la France aura donc procédé à près de 200 essais dans notre pays. En tant qu'assistante sociale j'ai pu mesurer pendant de nombreuses années, les conséquences socioculturelles du déracinement des populations des îles venues s'implanter en zone urbaine pour répondre au besoin de main d'œuvre du CEP.

Devant ces bouleversements liés à l'implantation des essais nucléaires, j'ai toujours ressenti une gêne, car mon père était l'un des conseillers territoriaux, qui en 1964 en commission permanente de l'assemblée, a voté favorablement à l'implantation du CEP en Polynésie. Je pouvais le comprendre car cette implantation était fortement voulue par le Général de Gaulle à la suite du quel il s'était engagé dans la résistance alors qu'il faisait des études de droit en métropole.

L'hommage que lui a rendu Jean Marc Regnault, historien reconnu dans TPM au mois de décembre dernier quelques semaines après son décès m'a fait découvrir une réalité historique différente et je ne peux m'empêcher en ce moment, assise à sa place, 45 ans plus tard, de citer cet article.

Le 11 juillet 1962, Gérald Coppenrath déclare au Sénat :

« Que serait-ce si des essais avaient pour cadre un point quelconque de la Polynésie ? Cela impliquerait des transferts de population, car il faudrait que plusieurs centaines au moins de personnes abandonnent leurs terres. Ce ne sont pas des nomades... Ce sont des gens accrochés à leur sol. Quoi qu'on en dise, cela impliquerait aussi des risques d'irradiation à

plus ou moins long terme... C'est pourquoi j'ai estimé de mon devoir de vous dire et de vous prier de dire au Gouvernement, que la construction d'un polygone d'essais nucléaires en un point quelconque de la Polynésie se heurterait à une véritable résistance des populations. »

Je continue à citer l'article de M. Jean-Marc Regnault : quand l'assemblée territoriale se met enfin à protester, il (mon père Gérard Coppenrath) rappelle : « *C'était il y a 1 an, au moment où les premières rumeurs nous parvenaient... qu'il fallait agir devant le parlement* ».

Cela ne l'empêche pas de poursuivre son combat pour limiter les effets de l'implantation du CEP. C'est presque une analyse prophétique à laquelle il se livre alors : « *La venue de 4 à 5000 personnes, pour une bonne part sous l'uniforme, dans une petite ville, n'est pas sans imposer des contraintes : montée des prix, des salaires, impression qu'on veut nous imposer par la force des projets de la Défense nationale... Certes des compensations sont promises... mais le bénéfice se fera sentir dans quelques années. Il faudrait dans l'immédiat donner un coup de pouce à l'agriculture. [Ce serait] peu de choses à côté des milliards d'investissements du centre... Le tourisme authentique est partiellement compromis. Les habitants vont se tourner vers des activités artificielles et quand, au bout d'un nombre d'années difficile à déterminer, le centre cessera d'exister, les habitants devront retourner à des activités traditionnelles peu rémunératrices... »*

En 1992, lorsque le moratoire a été déclaré et plus encore en 1996, à l'annonce de l'arrêt définitif des essais nucléaires, tous les Polynésiens ont été soulagés. Car depuis 30 ans la situation était « malsaine » à tous points de vue.

Pendant les 10 ans qui ont suivi, l'Etat a cru pouvoir se dédouaner de ses responsabilités en versant à la Polynésie la compensation de 18 milliards appelée communément « rente nucléaire »

Pendant que j'étais députée, à plusieurs reprises, j'ai déposé des questions au gouvernement sur la reconnaissance des conséquences sanitaires des essais nucléaires, jamais le groupe UMP n'a retenu mes questions. Il y avait comme un *tapu* sur le sujet, un refus d'ouvrir la boîte de Pandore. C'était un domaine réservé au chef de l'Etat. Je me souviens même m'être violemment heurtée à Mme Alliot-Marie, alors ministre de l'Intérieur qui refusait de répondre aux demandes d'informations de la commission de l'assemblée de la Polynésie, sur les conséquences des essais nucléaires. C'est à la suite de cet incident, que Mme Alliot-Marie a proposé la désignation d'un délégué à la sûreté nucléaire, M. Jurien de la Gravière, qui a commencé à faire la transparence sur la réalité des essais.

Aujourd'hui, le projet de loi qui nous est proposé pour avis, constitue une rupture à plusieurs titres :

- Une reconnaissance par l'Etat des conséquences sanitaires des essais nucléaires et de la légitimité des revendications des victimes. Je souhaite, ici, saluer l'initiative personnelle de M. Morin.
- Un début de victoire pour *Moruroa e Tatou*, qui s'est si longtemps heurté à un mur.
- Une rupture dans notre vie politique, puisque sur un sujet longtemps si polémique et passionnel, nous pouvons espérer un vote unanime. Je tiens ici à saluer la proposition d'avis de la Commission de la Santé et de notre rapporteur Mme Patricia Jennings-Tetuanui.

Et maintenant ?

Notre avis, unanime ou majoritaire, est légitime et il doit être entendu par l'Etat. Il doit être porté auprès des plus hautes instances nationales par une délégation des différents groupes politiques. De la prise en compte de notre avis, dépendra l'avenir des relations entre l'Etat et la Polynésie, et même l'avenir de notre pays.

Bientôt nous participerons aux Etats Généraux, qui placeront l'avenir du partenariat Etat-Pays au cœur des discussions. Il faudra alors aborder les autres aspects des conséquences des essais nucléaires, notamment environnementales.

Enfin, il me semble indispensable de réveiller le COSCEN, conseil d'orientation sur les conséquences des essais nucléaires qui doit reprendre sa place pour mettre l'Etat et le pays à la même table, afin de régler de manière durable (et il faudra sans doute de nombreuses années) pour tourner sereinement et équitablement la page du nucléaire.

Je vous remercie de votre attention.